



*Guide
d'accueil
des agents
de participation
citoyenne*

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Présentation de votre comité Accueil.....	5
Un peu d'histoire	6
La besogne d'un APC : axes de travail et mandats.....	10
L'année type d'Hugo V.	15
Le réseautage entre APC	17
L'environnement politico-légal des forums jeunesse régionaux du Québec	20
Les organisations en lien avec la participation citoyenne	21

Guide d'accueil des agents de participation citoyenne



Table de concertation
des Forums Jeunesse
régionaux du Québec



Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Initiative du comité d'accueil des agents de participation citoyenne, comité issu de la deuxième rencontre annuelle des APC organisée par la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, ce guide se veut un outil pour les nouveaux membres du réseau des APC oeuvrant dans les forums jeunesse québécois. Créé en 2006 dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, le poste d'agent de participation citoyenne est spécifique au Québec et n'a pas d'équivalent ailleurs au Canada. Dans chaque région administrative ou territoire représenté par une conférence régionale des élus (CRÉ), les APC ont pour mission de favoriser la participation des jeunes à la société québécoise.

Avant-propos

CONTEXTE

Le 10 décembre 2008, à l'occasion de la rencontre annuelle des agents de participation citoyenne (APC) des Forums jeunesse régionaux du Québec, trois comités de travail ont été créés dans le but de stimuler le travail d'équipe et le développement de projets communs. Le mandat de chacun des comités interrégionaux a pu être déterminé à la suite d'un grand exercice de réflexion sur les priorités des APC pour 2008-2009, puis un vote a permis de regrouper les agents selon la réalité et la priorité de leur territoire ou de leur forum jeunesse respectif.

Outre «Relève municipale» et «Communautés autochtones», la mise en place d'un comité «Accueil», formé des APC de Lanaudière, Laurentides, Longueuil et Montérégie Est, était prioritaire afin d'élaborer une structure d'accueil et d'échange pour les APC. En réponse à ce mandat, les membres du comité ont statué sur la création de deux *outils* communs: une trousse d'accueil ainsi qu'une plate-forme interactive de réseautage en ligne (forum).

Aujourd'hui, cette structure d'accueil, dont la formule correspond davantage à un espace ainsi qu'à un guide de référence commun à l'usage des APC, vise la circulation d'informations et d'outils de qualité en matière de participation citoyenne, dans un souci d'échange et de collaboration.

Bienvenue à tous les APC!

PARTICIPATION CITOYENNE

D'une région à l'autre, la participation citoyenne des jeunes se définit, s'organise, s'exprime et s'exerce de façon unique. Toutefois, dans l'étendue des particularités du mandat premier de l'APC, une orientation commune demeure : en encourageant la participation citoyenne des jeunes, il est indispensable de favoriser et de promouvoir les actions individuelles ou collectives, ponctuelles ou régulières, qui permettent aux jeunes citoyennes et citoyens de prendre leur place et de participer activement au développement de notre communauté, afin de contribuer à son amélioration.

Pour sensibiliser les intervenants jeunesse à la place des jeunes dans la communauté, de plus en plus de projets et d'outils adaptés aux différentes réalités ont été créés : rassemblements jeunesse, systèmes de jumelage et de mentorat, programmes de financement, certifications, guides pédagogiques, etc. Le milieu scolaire, le secteur communautaire, le mouvement coopératif, la vie municipale, en bref l'espace public sont autant de structures organisationnelles interpellées pour offrir une place de choix aux jeunes en plus de développer une relève active et impliquée.

La participation citoyenne des jeunes représente à la fois un défi à relever, dans un effort concerté, mais aussi une

source de motivation pour la réalisation d'activités citoyennes auprès des jeunes. Le comité Accueil veut, par l'entremise des outils qu'il propose, permettre aux APC de poursuivre leurs réflexions sur cet enjeu majeur qu'est la participation citoyenne.

À travers ce guide, nous vous proposerons différentes définitions de la participation citoyenne qui sont utilisées dans les forums jeunesse. Puisqu'il n'existe pas une définition, mais plusieurs, il revient à chacun de trouver celle qui convient le mieux à sa pratique.

TROUSSE D'ACCUEIL

Dans cette trousse, vous trouverez toute l'information nécessaire relativement à la création du poste d'APC et ses principaux mandats, à la diversité organisationnelle des forums jeunesse régionaux, aux différents acteurs de la participation citoyenne et à la rencontre nationale annuelle des APC. De plus, vous y trouverez une panoplie d'informations utiles pour celui ou celle qui fait son entrée dans l'univers des forums jeunesse. En terminant, les membres du comité Accueil assurent que cette trousse informative se veut une base de travail proposant diverses pistes de recherche et de réflexion. Ainsi, nous vous invitons à bonifier et adapter ce cadre de référence en fonction de vos spécificités régionales.

LES MEMBRES DU COMITÉ D'ACCUEIL DES APC :



Caroline Arseneau,
Forum jeunesse Longueuil



Nathalie Larochelle,
Forum jeunesse des Laurentides



Élie Belley-Pelletier,
Table de concertation des
forums jeunesse régionaux
du Québec (TCFJRQ)



David Mc Duff,
Forum jeunesse Montérégie Est



Élise Demers,
TCFJRQ



Hugo Valiquette,
Forum jeunesse Lanaudière

LA GENÈSE DES FORUMS JEUNESSE : EN ROUTE VERS LE SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

L'évolution de la place des jeunes dans la société québécoise trouve un point marquant avec la création des forums jeunesse régionaux dans la foulée du *Plan d'action jeunesse 1998-2001*. Dès lors, les jeunes étaient appelés à jouer un rôle déterminant dans la société québécoise, principalement dans le développement économique et social de leurs régions.

Découlant d'une volonté claire du gouvernement du Québec de porter une attention particulière aux jeunes en région¹, celui-ci demande aux conseils régionaux de développement (CRD)² de susciter la création de forums jeunesse régionaux ayant pour mandats :

1. « D'exercer un rôle aviseur auprès des CRD sur les problématiques touchant les jeunes en région ;
2. D'élaborer, dans la Planification stratégique régionale, le volet consacré aux jeunes ;
3. De veiller à ce que la représentation des jeunes sur le conseil d'administration des CLD et les CRD soit assurée ;
4. De favoriser la cohérence entre les intervenants jeunesse locaux et régionaux pour assurer la cohérence et maximiser l'effet de leurs interventions.»³

À l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse (SQJ) de 2000, les forums jeunesse ont pris leur envol et ont, dès lors, pu contribuer à façonner les politiques jeunesse gouvernementales des 10 années qui ont suivi. En prévision du SQJ, le gouvernement du Québec invitait en effet les CRD et les forums jeunesse à organiser des ateliers régionaux pour consulter les jeunes sur quatre grands thèmes :

1. Relever les défis de l'emploi ;
2. Parfaire le savoir et la formation ;
3. Promouvoir une société équitable ;
4. Élargir notre ouverture sur le monde.

La participation citoyenne est un terme très vaste : être bénévole, siéger à un conseil d'administration ou à un comité, s'intéresser à la politique et exercer son droit de vote, défendre une cause qui nous tient à cœur, faire des gestes pour sauver notre planète ou pour aider certaines populations et encore bien plus.

Nathalie Larochelle, APC du forum jeunesse des Laurentides

Suivant ces consultations régionales, plusieurs des propositions émanant des forums jeunesse ont été retenues dans le consensus des partenaires du Sommet via le mémoire intitulé «*Pour un Québec habité et animé (1999)*» qui regroupait les problématiques et les solutions communes soulevées par l'ensemble des régions.

En somme, le SQJ aura donc permis à l'ensemble des forums jeunesse de s'imposer comme acteurs de changement dans le mouvement jeunesse et de démontrer leur volonté de prendre leur place et d'avoir voix au chapitre sur les grands enjeux de société. C'est également à la suite de cette grande consultation que sera créé le Fonds jeunesse Québec, la première incarnation de ce que nous connaissons aujourd'hui comme les Fonds régionaux d'investissement jeunesse (FRIJ).

1. Politique de soutien au développement local et régional.

2. Les CRD sont devenus les Conférences régionale des élus depuis 2003.

3. Gouvernement du Québec, *Plan d'action jeunesse 1998-2001*.

LE FONDS JEUNESSE QUÉBEC ET LA CRÉATION DES FRIJ

Le Fonds Jeunesse Québec (FJQ) a été créé dans le but de fournir un support financier aux jeunes afin de les soutenir dans leur désir d'accomplissement. Les 260 millions impartis au Fonds devaient rejoindre des projets contribuant à la réalisation d'au moins un des objectifs prioritaires du Fonds qui étaient :

1. La participation à des stages de formation en milieu de travail ;
2. La qualification professionnelle ;
3. L'acquisition d'une première expérience de travail ;
4. Le soutien à l'entrepreneuriat ;
5. L'insertion sociale et communautaire ;
6. L'accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles et des personnes handicapées.

De cette panoplie, le consensus des partenaires du SQJ prévoyait qu'une partie des fonds serait régionalisée pour être gérée directement par les forums jeunesse.

C'est avec le Plan d'action jeunesse 2002-2005, que le gouvernement du Québec officialise la création des FRIJ en régionalisant des sommes du FJQ et en y ajoutant 15 millions de dollars pour appuyer des initiatives locales et régionales.

Dans une perspective de consolidation des régions, le gouvernement du Québec a ainsi accordé aux forums jeunesse un outil supplémentaire afin de favoriser la prise en main par les jeunes de leur développement. Avec ces ressources en poche, les forums jeunesse acquièrent donc les moyens économiques concrets de réaliser leurs ambitions.

Dès lors, les FRIJ ont permis de financer des milliers de projets locaux (PLR) et régionaux ainsi que des actions jeunesse structurantes (AJS) ayant des impacts considérables sur les jeunes en région. Les fonds impartis aux FRIJ ont été bonifiés à deux reprises depuis leur création pour atteindre la somme de 50 millions sur cinq ans pour la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Les années qui suivent seront celles de la consolidation d'un mouvement jeunesse régional dont les mandats évoluent rapidement dans une optique de développement économique et social. On pense, entre autres, à trouver des solutions pour pallier aux problématiques causées par la migration des jeunes, à la place des jeunes dans les instances locales et régionales et à la valorisation positive de la jeunesse. Un souci pour l'éducation à la citoyenneté et de la prise en charge PAR et POUR les jeunes de leur milieu apparaît du même coup. Cette préoccupation se concrétisera par la création du poste d'agent de participation citoyenne en 2006. Une chose est certaine, les jeunes veulent être des acteurs de changement et prendre part à la définition de leur région.



D'UNE STRATÉGIE À L'AUTRE

La consolidation du mouvement jeunesse régional et des forums jeunesse sera en effet ponctuée de 2001 à aujourd'hui, par la mise en œuvre de différentes politiques gouvernementales, qui au fil des gouvernements, donneront de nouvelles directions aux forums jeunesse.

La Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et la création du poste d'APC

Le Plan d'action jeunesse 2002-2005 prévoyait, afin de favoriser les échanges et l'ouverture à la jeunesse, la mise sur pied d'un portail jeunesse. En collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse et le réseau des CJE, les forums jeunesse régionaux ont entamé l'élaboration du projet Contact jeunesse. Des forums jeunesse régionaux assuraient la coordination des travaux entourant la cueillette d'information à propos des organismes jeunesse publics et communautaires. Ils devaient par la suite dédier une ressource à l'animation d'une page régionale. La collaboration des forums jeunesse régionaux au portail Espace J s'est effritée au fil des changements d'orientation et s'est terminée dans la foulée des travaux de consultation visant l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 qui marqua la création du poste d'agent de participation citoyenne dans les forums jeunesse régionaux.

Avec pour objectif « d'accroître la présence des jeunes dans la société »⁴, on mandate les APC à susciter la participation des jeunes dans leurs instances locales et régionales, de créer des liens et des lieux d'échange entre les jeunes d'ici et d'ailleurs et de contribuer à reconnaître l'implication citoyenne des jeunes. Les APC se sont aujourd'hui bien déployés dans les forums jeunesse et leur action représente un apport considérable au développement de la citoyenneté des jeunes comme le démontre la multitude de projets qu'ils mettent en œuvre chaque année.

La Stratégie 2006-09 annonce également la création de deux nouveaux forums jeunesse dans la région de la Montérégie. Le forum jeunesse de la Montérégie sera ainsi divisé en trois forums : Forum jeunesse de la Vallée-du-Haut-St-Laurent, Forum jeunesse de la Montérégie-Est et le Forum jeunesse Longueuil. Le nombre des forums jeunesse régionaux passe ainsi de 19 à 21.

Le concours « Je prends ma place » apparaît dans le même contexte avec pour mission de « reconnaître la créativité, l'audace et le talent des jeunes qui s'engagent dans leur communauté. Ce concours soulignera les réalisations sociales ou autres vouées à l'intérêt général qui découlent de l'engagement des jeunes dans leur communauté »⁵.

Enfin, le programme Électeurs en herbe, une initiative du Forum jeunesse de l'Île de Montréal se voit accorder un financement autonome qui lui permettra de prendre son envol dans toutes les régions du Québec.

En Grèce antique, le «Droit de Cité» était un privilège accordé aux citoyens leur donnant le droit de participer à la vie de la cité. De nos jours, dans la région de Laval, le «Droit de Cité» a évolué et devient un concept d'éducation et d'apprentissage à la citoyenneté chez les jeunes. Il est basé sur le principe qu'on ne naît pas citoyen, mais qu'on le devient par la connaissance de son milieu et par une implication écocitoyenne dans sa communauté.

Mélissa Giroux – Forum jeunesse Laval

4. Gouvernement du Québec, *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, p. 34.

5. Ibid., p.36.

La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014

La toute dernière Stratégie d'action jeunesse du gouvernement s'inscrit en continuité de la précédente, malgré quelques additions et changements. Les forums jeunesse, quant à eux, demeurent au centre de cette stratégie avec une bonification de leur financement ainsi que le maintien de l'enveloppe des FRIJ pour les cinq ans à venir. Certaines nouveautés sont toutefois à noter.

D'abord, notons le mandat conjoint entre les APC, les APECJ⁶ et les ASEJ⁷ de diffuser un outil de sensibilisation à l'économie sociale. L'intensification de la collaboration entre les différents agents jeunesse de la Stratégie d'action jeunesse semble par ailleurs être au cœur de celle-ci. Remarquons également la création de trois postes d'agents de développement durable, dans le cadre du « Défi de l'environnement » qui pourrait donner lieu à des collaborations avec les agents de participation citoyenne.

Un autre changement est sans doute la différenciation du Forum jeunesse de l'Administration régionale crie et de l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit par rapport aux autres forums jeunesse. Dans la mouvance de la création Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec et du Labrador, ces deux forums jeunesse semblent se tourner vers des structures qui sont plus près de leurs réalités.

À noter enfin, la fondation prochaine de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse qui viendra accroître le rayon d'action des offices déjà existants pour la France (OFQJ), pour la Belgique (OQWBJ) et pour les Amériques (OQAJ). Celle-ci offrira des opportunités de mobilité internationale pour les jeunes de toutes les régions du Québec, et ce, dans un vaste éventail de pays.

La participation citoyenne des jeunes découle de leur capacité à participer directement aux affaires publiques par l'entremise de diverses instances démocratiques.

Jacinthe Roberge, APC du Forum jeunesse du Centre-du-Québec.

UN RÉSEAU DIVERSIFIÉ, DES MANDATS COMMUNS

Aujourd'hui, on compte 21 forums jeunesse régionaux au Québec. Chacun a un conseil d'administration (ou des membres élus) composé de jeunes de moins de 35 ans. La constitution du conseil d'administration peut être différente d'une région à une autre, mais on doit y retrouver des représentants des territoires desservis par le forum jeunesse et des représentants de différents secteurs. La majorité des forums jeunesse font partie de la Conférence régionale des élus de leur région. Certains, par contre, sont légalement constitués et sont des organismes à but non lucratif : Regroupement action jeunesse (RAJ-02), Forum jeunesse des Laurentides, Forum jeunesse Mauricie, Forum jeunesse de la Côte-Nord, Mouvement jeunesse Baie-James et Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches.

Chaque forum jeunesse a aujourd'hui sa culture organisationnelle, ses particularités, et a développé des expertises diverses à travers les nombreux projets entrepris depuis sa création. La grande force des forums jeunesse aura certainement été d'avoir su s'adapter à leur environnement pour être des organisations bien ancrées dans leur région et qui savent innover de sorte qu'un réel développement régional par et pour les jeunes soit réalisé.

6. Agents de promotion en entrepreneuriat collectif jeunesse.

7. Agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse.

LES MANDATS 2006-2009

Lors de la création officielle du poste d'agent de participation citoyenne dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, cinq mandats précis avaient été formulés à l'intention des agents. Depuis, avec l'arrivée de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, les mandats ne sont plus inscrits spécifiquement dans la stratégie. Lors du renouvellement des conventions de financement des forums jeunesse, les mandats des agents de participation ont toutefois été inclus aux mandats généraux de ceux-ci. Par ailleurs, on peut comprendre à la lecture de la Stratégie le souhait que les APC travaillent sur d'autres thèmes comme l'éducation à la citoyenneté, le développement durable, l'économie sociale, etc. Il est important de mentionner que la mise en action des mandats se réalise de façon différente selon la région, les besoins des jeunes, les priorités choisies par le forum jeunesse régional, etc.

En se basant sur des actions faites à partir des anciens mandats, vous trouverez dans cette section des exemples d'actions posées en région par les forums jeunesse et les agents de participation citoyenne. Ces listes ne sont pas exhaustives et de nombreuses actions effectuées en région n'y figurent pas. Les exemples donnés visent donc avant tout à aider à concrétiser le mandat de l'agent de participation citoyenne.

06-09

06-

Mandats des APC: Stratégie d'action jeunesse 2006-2009

1. Aider les jeunes à s'impliquer notamment dans les organismes et les instances locales et régionales.
2. Sensibiliser les organismes à la participation des jeunes aux instances décisionnelles.
3. Contribuer à la mise en œuvre, en région, des différentes mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse en matière de participation citoyenne, dont le projet Électeurs en herbe et le concours de reconnaissance de l'implication des jeunes.
4. Resserer les liens entre les jeunes francophones du Québec et d'ailleurs au Canada et dans les Amériques.
5. Sensibiliser les jeunes aux différentes réalités mondiales afin de les inciter à s'engager au niveau international.

Mandat 1

Aider les jeunes à s'impliquer notamment dans les organismes et les instances locales et régionales

Création d'outils :

- Tournage d'une vidéo sur des jeunes engagés dans leur communauté et diffusion dans des classes, groupes de jeunes, etc.
- Projet « Passe à go » : jeu destiné aux jeunes pour les guider dans la réalisation d'un projet citoyen.
- Programme Entre en jeu : guide destiné aux intervenants jeunesse, enseignants, etc., comportant divers ateliers sur la participation citoyenne dans le but de s'engager dans la réalisation d'un projet.
- Ateliers de formation à l'intention des jeunes intéressés à s'engager (exemple : comment devenir un bon administrateur).
- AVEC : programme d'éducation à l'écocitoyenneté impliquant les étudiants, le personnel scolaire, les parents et la communauté.
- Guide pour voter informé.

Activités et événements :

- Réalisation d'une campagne régionale de l'implication.
- Lancement du Défi de la participation citoyenne.
- Signatures de principe d'engagement citoyen.
- Projet *Comment devient-on un élu municipal?* réalisé avec deux écoles primaires et une municipalité.
- Réalisation et promotion de simulations démocratiques diverses : palier municipal, provincial, etc.
- Constitution de délégations pour participer à des événements ayant lieu à l'extérieur de la région.
- Réalisation d'un Rassemblement jeunesse régional : possibilité d'une journée 12-17 et d'une journée 18-35.
- Caravane citoyenne et sommet de l'Avenir.

Autres :

- Fonds réservé à la participation citoyenne (transport, repas etc.).
- Animation de Tables jeunesse locales (une Table par MRC) composées de jeunes bénévoles engagés.
- Création de partenariat avec les Centres d'actions bénévoles de la région.
- Actions jeunesse citoyennes : projet écocitoyen initié et réalisé par un ou plusieurs jeunes au bénéfice de la communauté. Un fonds, du soutien, des conseils en développement durable et des outils sont disponibles dans la réalisation du projet. Pour les 10 à 35 ans.

Ensemble des actions individuelles ou collectives, ponctuelles ou régulières, qui permettent aux jeunes citoyennes et citoyens de prendre leur place et de participer activement au développement de notre communauté, afin de contribuer à son amélioration.

*Caroline Arseneau, forum jeunesse
Longueuil.*

Mandat 2

Sensibiliser les organismes à la participation des jeunes aux instances décisionnelles

Outils :

- Diffusion du portrait de l'engagement des jeunes réalisé en collaboration avec le Conseil du statut de la femme.
- Programme de jumelage entre organismes intéressés à accueillir des jeunes au sein de leurs instances et des jeunes intéressés à s'impliquer.
- Ateliers et guide de sensibilisation destinés aux organismes pour les accompagner dans l'intégration de jeunes dans leurs instances ou organisations : plus-value à la présence de jeunes, adaptations pouvant favoriser leur présence et leur engagement, etc.).

Activités ou événements :

- Campagne de promotion et d'activités en lien avec les élections municipales 2009 (par exemple : tournée des MRC afin de sensibiliser les élus qui quittent à assurer une relève femme et jeune).
- Remise d'un prix pour un organisme démontrant de bonnes pratiques pour intégrer des jeunes de moins de 35 ans dans ses instances officielles (par exemple, lors de l'activité de reconnaissance régionale du concours Je prends ma place).
- Participation aux activités de concertation régionales (inciter le milieu à un changement culturel au niveau de la place des jeunes sur les instances officielles).
- Campagne de promotion et activités en lien avec les élections municipales 2009, sont prévus: portrait sur les jeunes du BSL et stratégies à appliquer pour les inciter à poser leur candidature et à voter lors de la campagne municipale.
- Campagne de promotion des élections municipales en partenariat avec la Table de concertation des groupes de femmes du BSL: outils promotionnels, chroniques dans les journaux, publicités, participation à l'organisation du colloque du réseau de la solidarité municipale.
- Conseils municipaux jeunes (en élaboration).

Autres :

- Ouvert à la participation jeunesse (certification ISO jeunesse en élaboration).
- Collaboration avec l'organisation Démokratia.

Mandat 3

Contribuer à la mise en œuvre, en région, des différentes mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse en matière de participation citoyenne, dont le projet Électeurs en herbe et le concours de reconnaissance de l'implication des jeunes

Électeurs en herbe :

- Promotion dans les écoles et les maisons des jeunes.
- Entrevues à la télévision et à la radio.
- Agir à titre de personne ressource pour les écoles et organisation qui réalisent une simulation de vote.
- Contacts avec différents partenaires (organismes jeunesse, organismes bénévoles, etc.).
- Aider à l'organisation de rencontres avec les candidats et animer ces rencontres.

JOMP :

- Promotion du concours à l'aide du site Internet, d'une liste courriel, des organismes partenaires, etc.
- Constitution de jurys de sélection (local et régional).
- Organisation de deux activités de reconnaissance locale et régionale.
- Ouverture plus large du concours de base au régional : par exemple, remettre plusieurs prix dans différents domaines d'implication lors de l'activité de reconnaissance régionale.
- Organisation d'activités avec le lauréat du concours (exemple : entrevues dans les médias, rencontres avec des jeunes du secondaire pour parler de leur expérience d'implication, etc.).

Mandat 4

Resserrer les liens entre les jeunes francophones du Québec et d'ailleurs au Canada et dans les Amériques

- Participation au parcours sur la francophonie à l'école d'été de l'INM.
- Organisation d'un projet Régénération (accueil en région de participants en provenance de l'international) dans la cadre du 4^e Congrès mondial des jeunes.
- Participation aux Rendez-vous de la francophonie.
- Création d'un contact avec un organisme jeunesse franco-yukonnais.
- Aide au recrutement d'une délégation pour participer au Forum jeunesse pancanadien sur la participation citoyenne à Ottawa, organisé par la Fédération de la jeunesse canadienne française.
- Participation à un échange avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick à Moncton : partage d'outils liés à la participation citoyenne ou aux autres mandats des forums jeunesse.
- Participation à un numéro spécial sur la participation citoyenne d'une revue produite par la Fédération de la jeunesse canadienne française (FJCF).

Mandat 5

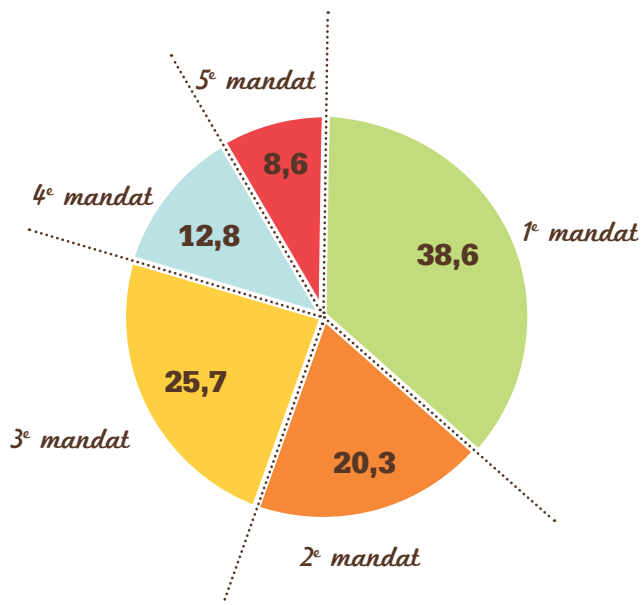
Sensibiliser les jeunes aux différentes réalités mondiales afin de les inciter à s'engager au niveau international

- Participation aux Journées québécoises de solidarité internationale.
- Tournée dans les écoles sur l'Inde (deux jeunes Laurentiens qui ont séjourné trois mois en Inde expliquent leur séjour).
- Création d'un répertoire d'organismes de coopération et de solidarité internationale.
- Site Internet Droit de Cité (promotion et opportunité d'implication).
- Entente de coopération décentralisée entre la CRÉ de Laval et la région Midi-Pyrénées dans laquelle le Forum jeunesse et le Conseil régional des jeunes de Midi-Pyrénées sont ciblés.
- Présentation dans les écoles et partage d'expérience de voyage et d'implications.
- Participation au festival «jeunes solidaires».
- 4^e Congrès mondial des jeunes.

PETIT PORTRAIT DE LA RÉPARTITION DU TEMPS DES APC EN REGARD DES CINQ MANDATS

Lors de la rencontre annuelle des APC de décembre 2008, une activité a été réalisée pour évaluer le temps imparti par les APC en regard de chacun de leurs mandats. Chaque APC présent avait reçu dix carrés autocollants, qu'il devait disposer sur des feuilles affichées au mur portant le nom de chacun des cinq mandats en fonction du temps consacré à la réalisation de chacun. Il s'agit donc d'une approximation (non scientifique!) et les résultats se veulent une base de réflexion dans les forums pour se questionner sur les mandats: ce mandat est-il une priorité pour notre forum? Manquons-nous d'outils pour réaliser certains mandats? Etc.

Les résultats illustrent bien la répartition des priorités de travail des APC dans les forums jeunesse. L'emphase sur les trois premiers mandats montre bien que l'action locale est privilégiée par les forums.

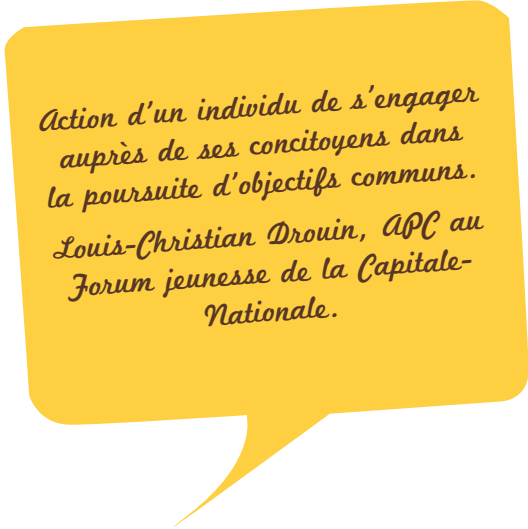


LES NOUVEAUX MANDATS

Depuis le renouvellement des conventions des forums jeunesse avec le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre du renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, les mandats touchant directement la participation citoyenne se retrouvent dans une forme différente.

En effet, passant de cinq à trois, les mandats ont été omis dans le texte de la Stratégie pour se retrouver dans une forme simplifiée dans les conventions des forums. Les forums jeunesse ont ainsi pour mandat de «favoriser la participation citoyenne des jeunes, en mandatant un agent de participation citoyenne, afin :

1. *D'encourager l'engagement des jeunes, notamment dans les instances décisionnelles et les organismes locaux et régionaux ;*
2. *De collaborer avec les autres partenaires du SAJ et agents sur le plan régional, en matière de développement durable et d'entrepreneuriat notamment ;*
3. *De contribuer à la mise en œuvre, en région, des différents moyens d'action dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 en matière de participation citoyenne, dont le programme Électeurs en herbe et la réalisation d'activités de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes ; [...]»*



*Action d'un individu de s'engager auprès de ses concitoyens dans la poursuite d'objectifs communs.
Louis-Christian Drouin, APC au Forum jeunesse de la Capitale-Nationale.*

Alors que le mandat 1 semble réunir les anciens mandats 1 et 2 et que le mandat 3 est repris tel quel, sauf pour «l'activité de reconnaissance» qui remplace le concours «Je prends ma place», le deuxième mandat concernant le développement durable et l'entrepreneuriat est une nouveauté. Ce dernier fait référence à une volonté du Secrétariat à la jeunesse de décloisonner la participation citoyenne afin qu'elle s'exerce aussi dans l'entrepreneuriat, l'environnement ou l'éducation via des collaborations entre les agents de la Stratégie. Par exemple, une mesure de la Stratégie 2009 – 2014 concerne la production d'un guide en économie sociale qui serait diffusé auprès des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (ASEJ), des agents de promotion en entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ) et des APC.⁸ Des collaborations pourraient aussi naître entre APC et agents de développement durable oeuvrant dans les cégeps et universités. Il y a autant de possibilités que de causes et d'agents jeunesse (APECJ, ASEJ, Agents de migration Place aux jeunes, Agents de développement durable, Agents IDÉO 16/17, Agents de liaison Engagement jeunesse.

En ce qui concerne le Concours «Je prends ma place», celui-ci sera revu pendant l'année 2009-2010. Une consultation a été lancée auprès des forums jeunesse à l'automne 2009 pour recueillir de nouvelles idées d'activités de reconnaissance de l'implication citoyenne des jeunes.

8. SAJ 09-14, p. 29 : «Créer et diffuser un outil de sensibilisation à l'économie sociale auprès des trois types d'agents concernés (agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse et agents de participation citoyenne) ainsi qu'auprès de clientèles cibles, notamment les communautés autochtones et les personnes issues de l'immigration.»



L'ANNÉE TYPE D'HUGO V.

Forum jeunesse Lanaudière

Septembre

09

C'est la rentrée! C'est le temps de faire notre planification. On fait un tour de nos contacts. On tente d'évaluer les périodes des différents projets nationaux comme Électeurs en herbe et c'est la remise en marche des comités de travail des membres du Forum jeunesse Lanaudière: comité Gala Florilège, comité de réflexion sur la participation citoyenne des jeunes et le comité représentativité. C'est également le moment de vérifier les implications dans les différentes tables de concertation jeunesse. Finalement, nous allons consulter les intervenants jeunesse pour bâtir nos orientations régionales jeunesse.

Octobre

10

C'est le temps de la mise en place. Nous avons des rencontres avec les différents comités de partenaires, les projets se clarifient. Il y a également la tournée de consultation des jeunes pour les orientations régionales jeunesse et la promotion pour que les jeunes répondent aux consultations sur notre site Internet. C'est le début des travaux en lien avec certains événements de reconnaissance des jeunes. Il faut également faire la promotion d'Électeurs en herbe, l'organisation des débats avec les candidats qui se présentent aux élections avec les cégeps et la tournée «Politique 101» dans les organismes jeunesse.

Novembre

11

Il faut maintenant rédiger les rapports d'activités concernant Électeurs en herbe et le concours Je prends ma place. Il faut participer aux différentes tables de concertation jeunesse. Les demandes de partenariats financiers partent par la poste pour le Gala Florilège. De plus, j'ai une rencontre avec les ASEJ de la région afin de créer des liens avec eux et mieux apprendre à nous connaître. Finalement, il y aura le lancement de J'admire.com, notre AJS de Valorisation et réussite des jeunes. Les quatre jeunes «success story» du magazine et du blogue seront présents aux lancements.

Décembre

12

La rencontre annuelle des APC approche. C'est l'occasion de rencontrer les autres agents de participation citoyenne. En plus de faire de la formation, on peut y créer des contacts et s'inspirer de nos pairs. Les vacances de Noël vont faire du bien!

Janvier

01

Mettre à jour les coordonnées de nos différents contacts jeunesse afin de pouvoir les contacter serait une bonne idée. Il faut préparer le matériel promotionnel du Gala Florilège pour le lancement de la période de mise en candidature. Début des travaux sur le contenu du nouvel outil qui sera créé en collaboration avec la Table des groupes de femmes.

Février

Lancement de la période de mise en candidature du Gala Florilège. Un envoi massif est fait dans la région, la page Facebook du Forum est mise à jour pour inciter les jeunes à déposer des candidatures. Nous entrons en contact avec un infographe pour la mise en page des outils développés en lien avec la concertation.

Mai

Le Gala Florilège approche. Il faut envoyer les invitations aux finalistes. Il faut préparer le programme de la soirée, le programme-souvenir et la présentation multimédia du Gala. Le choix du repas sera également à faire et finalement, la disposition de la salle. Il faut également que je voie ma collègue responsable des communications pour faire préparer les communiqués de presse ainsi que les achats publicitaires qui présentent les lauréats.

Juillet et août

Planification de l'année qui débutera en septembre.

Mars et avril

Tournée de promotion du Gala Florilège dans les milieux jeunesse, tables de concertation et milieux scolaires. Par le fait même, je présente l'appel de projet du FRIJ pour sensibiliser les jeunes à déposer des projets en collaboration avec des organismes du milieu. Il y aura également la formation pour le dépôt des projets qui sera effectué en partenariat avec ma collègue du FRIJ. Le comité jumelage Élus de la CRÉ et Membre du Forum tiendra sa première rencontre. Les jumelés vont apprendre à se connaître et développer des liens. Il y aura la rencontre du jury pour le Gala Florilège qui déterminera les finalistes et lauréats. Il faut envoyer les invitations aux dignitaires. Les performances pour la soirée du Gala ont été choisies et approchées. J'attends les réponses.

Juin

Maintenant que tous les événements ont eu lieu, je vais aider à la préparation du rapport d'activités. C'est également le temps de faire le bilan avec les comités, préparer la rencontre annuelle du Forum et les vacances approchent à grands pas.

LA RENCONTRE ANNUELLE DES APC

Généralement, au moins une fois par année, les agents de participation citoyenne se réunissent durant environ trois jours, l'horaire varie d'une rencontre à l'autre selon les thèmes à aborder ainsi que les personnes ressources invitées et les suggestions des APC. Règle générale, les rencontres débutent vers 9 h pour se terminer vers 17 h (voir plus bas un horaire type d'une journée). Ces rencontres permettent aux APC d'échanger sur leur région respective, sur leur mandat et leurs réalisations en cours. Ce temps est précieux et nécessaire afin de s'appuyer mutuellement dans nos dossiers et de s'apporter des idées.

Elles servent également à avoir des formations sur des sujets précis demandés par les APC. De plus, il arrive que des représentants de différents organismes du Québec viennent rencontrer les APC afin de les informer de leur service et pour éventuellement créer des liens entre l'organisme et des APC si les sujets les interpellent.

Ces rencontres demandent aux APC un minimum de préparation. Selon la planification de la rencontre par le comité, il se peut que l'on demande aux APC de remplir certains formulaires, par exemple sur l'avancement de leurs dossiers et de leurs mandats, afin que tous soient prêts à travailler lors des rencontres. Pour la rencontre de décembre 2008, le comité organisateur de la rencontre nationale avait demandé à chacun des APC de remplir une fiche présentant sa région : ses actions jeunesse structurantes, ses défis, ses avantages, ce qui oriente les actions du forum jeunesse, ce sur quoi ils travaillaient en ce moment et leur plus grande fierté. Toutes ces fiches ont été rassemblées dans un cartable et chacun des APC a reçu un cartable lors de la rencontre nationale, ce qui a permis à chacun d'en connaître un peu plus sur les différents forums et leur région.

Lors de ces rencontres, les APC qui le souhaitent peuvent distribuer à leurs collègues des outils que leur forum a développés, expliquer un projet spécial sur lequel il travaille ou tout autre information qui peut sembler intéressante pour les autres APC. En fait, c'est aussi de se tenir au courant de ce qui se fait dans chacune des régions.

À l'occasion, des comités ou groupes de travail se mettent en place à la suite de ces rencontres afin de pousser certains sujets un peu plus loin ou de mettre en commun des activités au lieu de réinventer la roue. Il faut s'assurer dès le départ que le coordonnateur ou directeur du forum respectif est ouvert à ce que l'APC fasse partie d'un comité de travail ad hoc qui demande des rencontres durant les heures de travail, et parfois à l'extérieur du bureau.



À titre d'exemple, voici l'horaire de la 1^{re} journée de la rencontre de décembre 2008 :

8 h 30

Accueil

9 h

Mot de bienvenue

- Présentation des membres du comité organisateur
- Présentation des objectifs et de l'horaire de la rencontre
- Activité brise-glace

9 h 30

Historique et mise en contexte

- Stratégie d'action jeunesse et Secrétariat à la jeunesse
- Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec
- Forums jeunesse et APC

10h15

Pause

10h30

Trois dimensions de la participation citoyenne : concepts et moyens d'action

- Atelier interactif pour approfondir les connaissances et échanger

11 h 30

Speed-dating APC

- Atelier d'échange pour mieux connaître les réalités des collègues
- Préparation : Remplir la fiche présentation de la région

12 h

Dîner

13 h

Bilan de l'édition 2008 du *Concours Je prends ma place*

- Présentation du bilan par le comité du concours (20 min)
- Formulation de recommandations pour l'édition 2008 -travail en sous-groupes et en plénière (70 minutes)

14 h 30

- Pause

14 h 45

Entrer dans les écoles : défis et pistes d'actions

- Possibilité d'un invité sur le thème du système scolaire (à confirmer)
- Échanges sur les trucs d'entrée dans les écoles et les possibilités de projets en lien avec le monde scolaire

16 h

Échange d'outils entre les APC (APC volontaires) – première partie

- Préparation : Faire parvenir au comité organisateur votre intérêt à présenter

17 h

Fin de la rencontre

18 h

Souper (et soirée électorale?)

Qui défraie les coûts des rencontres annuelles ?

La Table de concertation défraie une partie des frais engendrés par les rencontres des APC. Conformément à la politique de remboursement des frais de la Table de concertation, le coût du déplacement et de l'hébergement d'une personne par forum est remboursé.

LES RENCONTRES NATIONALES

DE LA TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC (TCFJRQ)

Quatre fois par année, les délégués élus des forums jeunesse et les coordonnateurs se réunissent soit à Montréal ou à Québec pour une rencontre nationale de la TCFJRQ. Cette rencontre, tout comme la rencontre annuelle des APC, est dédiée à l'échange d'information, de pratiques et d'outils entre les forums jeunesse. C'est aussi un moment de formation pour les administrateurs des forums ainsi qu'une occasion de plus pour se réseauter et en apprendre sur ce qui se passe dans les autres régions et au national.

D'habitude, une demi-journée est dédiée à un échange avec le Secrétariat à la jeunesse et une autre demi-journée au conseil d'administration de la TCFJRQ dont les administrateurs sont les délégués élus de chaque forum jeunesse. L'autre journée est consacrée aux échanges, formations et discussions.

À la demande des forums jeunesse, deux de ces rencontres que l'on nomme bisannuelles sont élargies aux autres membres des forums jeunesse; les administrateurs et les employés principalement. Lors de celles-ci, les APC sont invités à échanger avec les autres forums et avec leurs collègues qui sont présents.

PLATE-FORME D'ÉCHANGE COLLABORATIVE DES APC

Depuis peu, la TCFJRQ a renouvelé son extranet pour le transformer en un outil collaboratif virtuel avec lequel les APC peuvent échanger entre eux au quotidien. Initiative du comité d'accueil des APC, le site permet à la fois un visuel attrayant et une flexibilité étonnante. En fait, il est possible pour l'utilisateur de tout changer dans ce site.

Dans ce site, vous trouverez notamment :

- un forum d'échange sur lequel vous pouvez déposer vos questions et vos commentaires ;
- une section pour faire des annonces ou pour inviter les autres à un événement ;
- un calendrier en ligne qui vous permettra d'ajouter des événements et de voir ceux ajoutés par d'autres ;
- un bottin avec les adresses des autres APC des forums jeunesse ;
- un tableau de bord pour suivre les demandes formulées par vos pairs et pour suivre l'évolution du plan d'action de la Table de concertation ;
- une bibliothèque virtuelle où seront déposés une foule de documents utiles ;
- toute autres section que vous voudrez ajouter puisque ce site est entièrement modifiable par ses utilisateurs.

Pour vous inscrire au site, inscrivez-vous au service Google Sites et faites autoriser votre adresse par la personne responsable à la Table de concertation.



L'ENVIRONNEMENT POLITICO-LÉGAL DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC

Il peut parfois sembler compliqué de comprendre l'environnement politique et légal des forums jeunesse. Qui attribue les fonds? Comment fonctionne la relation entre les CRÉ et les forums jeunesse? Quelle est la différence entre les forums jeunesse incorporés et les forums qui sont intégrés dans les CRÉ? Quel est le rôle de la Table de concertation? Qui décide des orientations des forums jeunesse?

Cabinet du premier ministre

Depuis 2003, Jean Charest, le Premier ministre du Québec est le ministre responsable de la jeunesse. C'est donc directement du cabinet du Premier ministre que sont émises les directives en matière de jeunesse. Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et adjointe parlementaire du Premier ministre pour les dossiers jeunesse, assiste le Premier ministre dans sa responsabilité à l'égard de la jeunesse.

Le Conseil des ministres

Le Conseil des ministres assume la direction du gouvernement, la mise en application des lois et l'administration de l'État. Il est le pouvoir exécutif de l'État québécois. Les directives politiques principales en sont issues.

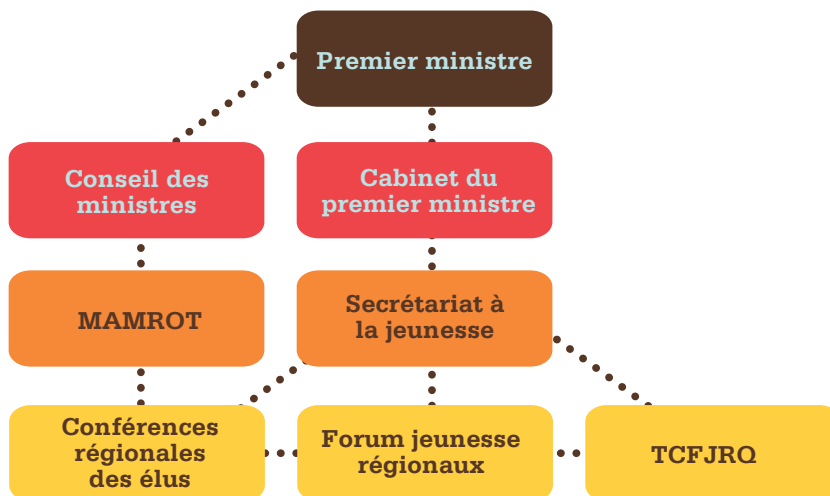
Le MAMROT

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est le bailleur de fonds des CRÉ. Il signe des conventions de financement avec les CRÉ dans lesquelles se retrouvent les mandats principaux de celles-ci.

Les CRÉ

Les conférences régionales des élus sont reconnues comme les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Elles administrent les fonds de développement régional et les fonds régionaux d'investissement jeunesse des forums jeunesse non-incorporés.

Les forums jeunesse incorporés doivent tout de même avoir un protocole d'entente avec la CRÉ de leur région dans lequel sont définis certains paramètres.



Le Secrétariat à la jeunesse

Le SAJ est en quelques sorte «le ministère de la jeunesse» au Québec. Il est l'organe administratif qui coordonne l'action du gouvernement en matière de jeunesse. Suite à un travail de concertation avec les ministères et les partenaires jeunesse, le SAJ met en œuvre les Stratégies d'action jeunesse comme celle de 2006-2009 et celle de 2009-2014. Celles-ci sont, en quelque sorte, des plans d'action qui regroupent l'ensemble des mesures (gouvernementales, associatives, etc.) destinées aux jeunes. Il est le bailleur de fonds principal des forums jeunesse régionaux et de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) lesquels signent des conventions de subvention avec lui qui identifient les mandats principaux des forums jeunesse.

La TCFJRQ

La Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) fut créée en réponse au besoin des forums jeunesse régionaux d'avoir un lieu commun de concertation et de ressourcement en soutien à leur travail en région et dans le respect de leur diversité. La Table vient notamment en soutien au réseau des APC en mettant à sa disposition une ressource (agent(e) de liaison avec les membres) qui œuvre à faciliter le dialogue entre les APC et qui fait le relai avec les organisations nationales. Le Conseil d'administration de la Table est formé des délégués élus de chaque forum jeunesse. Ceux-ci se rencontrent quatre fois par année lors des rencontres nationales.

Les agents de participation citoyenne (APC) sont appelés à travailler avec différents acteurs institutionnels et organisationnels dans le cadre de leur mandat.

Sans en faire un relevé exhaustif, car il serait difficile d'y inclure tous les types d'acteurs, vous trouverez ci-dessous la liste des principaux acteurs institutionnels et organisationnels pouvant être utiles aux APC.

LES PARTENAIRES NATIONAUX

CDEC – Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté

Organisme à but non lucratif de recherche et d'intervention sociale en matière d'exercice de la citoyenneté. Par la réflexion et l'action, sa mission est de favoriser une plus grande participation des citoyens dans le développement de notre société. Il contribue à la formation civique et au développement de compétences citoyennes, en particulier chez les jeunes. L'éducation à la citoyenneté et la citoyenneté sont les principaux champs d'expertise développés par le CDEC.

www.citoyennete.qc.ca

Club 2/3

Son mandat est d'éveiller la conscience de l'interdépendance des peuples chez les jeunes d'ici et d'ailleurs, les inciter à vivre la justice, l'équité et la solidarité en citoyens du monde respectueux des richesses de leur diversité culturelle, et réaliser avec eux et leur communauté des programmes de coopération correspondant à leurs besoins réciproques et s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

www.2tiers.org

Collectif pour un Québec sans pauvreté

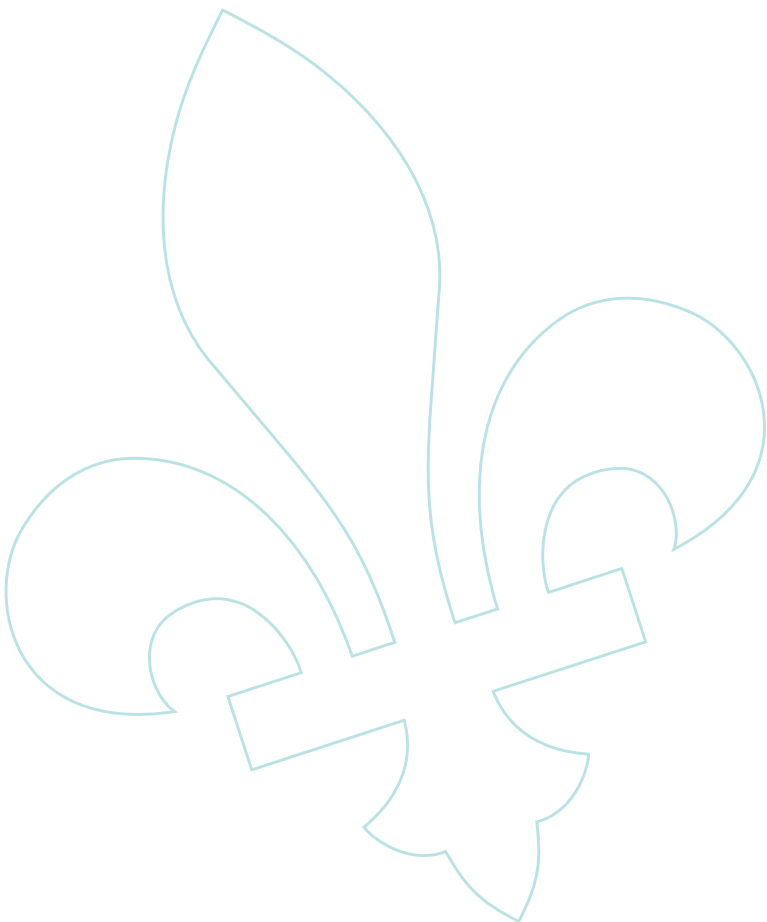
Depuis sa formation en 1998, le Collectif travaille à faire de la lutte à la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au delà de toute partisanerie politique. À la fois mouvement et espace citoyen, il rassemble une pluralité d'acteurs sociaux pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.

www.pauvrete.qc.ca

CCJ – Comité consultatif jeunes d'Emploi-Québec

Le Comité consultatif Jeunes est financé par la Commission des partenaires du marché du travail. Son action vise à renforcer les interventions d'Emploi-Québec ainsi que d'informer la Commission des partenaires du marché du travail et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale des diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec. Il est composé de 21 organismes jeunesse nationaux représentatifs et reconnus ayant comme mission commune la promotion et l'appui au développement des jeunes de moins de 30 ans en emploi.

www.ccjeunes.org



CPJ – Conseil permanent à la jeunesse

Organisme du gouvernement du Québec dirigé par 15 personnes âgées entre 15 et 30 ans. Il vise, par ses recherches et ses actions, à défendre les besoins et les intérêts de la jeunesse. Il cherche également à promouvoir l'apport des jeunes à l'évolution de la société québécoise.

www.cpj.gouv.qc.ca

Environnement JEUnesse

ENvironnement JEUnesse stimule le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable.

www.enjeu.qc.ca

Force jeunesse

Créé en 1998, Force Jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs visant la défense et l'amélioration des conditions de travail et des perspectives d'emploi de la relève dont les membres sont à la fois des associations et des individus. L'équité entre les générations et une préoccupation pour l'avenir collectif de notre société sont au cœur des valeurs défendues par Force Jeunesse. Force Jeunesse agit concrètement en revendiquant des mesures qui améliorent la situation économique et sociale des jeunes. Le groupe intervient également lors de débats d'intérêts publics, tout en organisant des activités de réflexion et en soutenant l'organisation de groupes de jeunes travailleurs.

www.forcejeunesse.qc.ca

Génération d'idées

Cet organisme veut offrir à la relève un espace dans lequel elle peut contribuer activement à l'avancement de notre société. Conscient de l'apport de la diversité des opinions, cet espace encourage les regards nouveaux sur les enjeux politiques, sociaux, économiques et culturels propres à notre société. Il valorise l'expression des opinions divergentes et stimule l'innovation émergeant de la confrontation de celles-ci.

www.generationdidees.ca

Groupe femmes, politique et démocratie

Sa mission est d'éduquer la population en général, et plus particulièrement les femmes, à l'action citoyenne et démocratique.

Il s'agit, à travers cette mission, de promouvoir une plus grande participation des femmes à la vie politique et de soutenir, auprès de tous, l'exercice plein et entier de la citoyenneté.

www.femmes-politique-et-democratie.com

INM-Institut du Nouveau Monde

L'INM s'est donné comme mission d'encourager la participation citoyenne et renouveler les idées au Québec. L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités, l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « informer, débattre, proposer ». L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne, et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

www.inm.qc.ca

LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Elles visent à favoriser l'accessibilité à la mobilité internationale pour l'ensemble des jeunes de toutes les régions du Québec et de favoriser la réciprocité en accueillant des jeunes d'autres pays.

Les Offices Jeunesse Internationaux du Québec (LOJIQ) constitue le regroupement de trois Offices sous une direction unifiée, soit l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ). LOJIQ constitue le guichet unique de mobilité internationale pour les jeunes, mis en place par le gouvernement du Québec et confirmé par la Stratégie d'Action Jeunesse.

www.lojiq.org

OJS – Observatoire Jeunes et Société

Association de chercheurs qui vise à recueillir et analyser de l'information sur les jeunes en tenant compte de leur diversité, en établissant des comparaisons aux niveaux local, national et international, en situant les analyses dans une perspective historique et géographique, et en tenant compte du contexte social, économique et culturel.

www.obsjeunes.qc.ca

Place aux jeunes en région

Place aux jeunes en région est un organisme favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux, et ce, au profit des milieux ciblés.

www.placeauxjeunes.qc.ca

RABQ – Réseau de l'action bénévole du Québec

La mission du RABQ est de regrouper de façon multisectorielle les acteurs de l'action bénévole au Québec afin de favoriser les échanges, la représentation et la promotion de l'engagement bénévole. Ce regroupement des forces vives favorise la mise en commun des outils et des expertises afin de contrer les difficultés liées entre autres au recrutement, à la formation et à l'encadrement des bénévoles. Le RABQ est aussi appelé à jouer un rôle majeur pour initier et participer à des recherches touchant l'action bénévole.

ROCAJQ: Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec

www.rabq.ca

LES ORGANISMES ET RÉSEAUX DANS VOS RÉGIONS

CAB – Centre d'action bénévole

Les centres d'action bénévole sont des organismes sans but lucratif qui se consacrent à la promotion et à l'avancement de l'action bénévole dans leurs milieux. Les centres d'action bénévole s'activent à rejoindre les groupes, organismes sans but lucratif et institutions publiques, qui œuvrent dans le secteur des services sociaux et humanitaires, des soins de santé, de l'éducation, des arts et du divertissement et ce, peu importent leurs sources de financement.

www.fcabq.org

CDC – Corporations de développement communautaire

Les CDC regroupent les organismes communautaires et d'économie sociale œuvrant dans différents secteurs d'activités en vue d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement social et économique d'un milieu ou d'une région.

www.tncdc.qc.ca

CDR – Coopérative de développement régional

Les CDR ont comme principal mandat d'appuyer les promoteurs dans le démarrage de nouvelles coopératives.

www.fcdrq.coop

CJE – Carrefour jeunesse-emploi

Les carrefours jeunesse emploi sont des organismes communautaires présents partout au Québec. Ils sont des lieux d'accueil, d'aide et de valorisation pour les jeunes adultes. Les carrefours ont comme mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique.

www.cjereseau.org

CLD – Centre local de développement

Ils visent à mobiliser et concerter les personnes et les collectivités qui renforcent l'entrepreneuriat et qui contribuent à un développement local durable, rentable et équitable, tant socialement qu'économiquement.

www.acldq.qc.ca

Comités femmes et développement régional

Présents dans plusieurs conférences régionales des élus, la mission des comités femmes et développement régional est de promouvoir et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes de leur région en encourageant leur pleine participation à son développement économique, culturel, social et durable.

CRÉ – Conférence régionale des élus

Permettre à la région d'exercer une plus grande liberté quant à la prise de décisions relatives au développement local et régional. Conçue de façon à regrouper les décideurs publics et socioéconomiques, elle se doit d'en favoriser la concertation en s'appuyant sur les structures existantes pour renforcer la démocratie locale. La CRÉ se veut un lieu de concertation régionale entre les partenaires locaux.

CRE – Conseil régional de l'environnement

Les CRE ont pour mandat de promouvoir le développement durable au Québec. Elle visent notamment à regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres

MDJ - Maison des jeunes

Les maisons des jeunes sont des lieux de rencontre et de sensibilisation sur certains sujets pour les jeunes. Elles dispensent certains services et organisent des activités pour les jeunes de 12 à 17 ans. Elles visent ainsi l'amélioration de la qualité de vie en offrant à ces jeunes des activités de loisir par et pour les jeunes tout en offrant un milieu de vie complémentaire à la famille et à l'école et qui incite les jeunes à s'impliquer dans la communauté.

www.rmjq.org

SADC – Société d'aide au développement des collectivités

Elles aspirent à stimuler la prise en charge de la collectivité à l'égard de son avenir par l'accroissement de sa vitalité, de son dynamisme et de ses capacités de développement économique.

www.reseau-sadc.qc.ca

URLS – Unité régionale de loisir et de sport

Leur mission est de soutenir et promouvoir le développement du loisir et du sport d'une région administrative, en partenariat avec les intervenants du milieu, afin d'en favoriser l'accessibilité à l'ensemble de la population.

TCFJRO

275, du Parvis, bureau 508

Québec (Qc) G1K 6G7

Tél.: (418) 647-9112

Téloc.: (418) 647-0410

www.forumsjeunesse.qc.ca